



# La professionnalisation

FFTIR

—  
2022



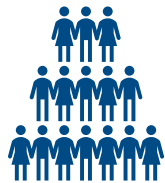
# Présentation

1. Le contexte
2. Emploi sportif en ligue
3. Proposition clubs
4. Dispositifs d'aide



# Le contexte de la FFTir

- Au 31 aout 2022 : 244 849 licenciés
- 28 Ligues —————→ 12 ligues employeuses
- 95 comités départementaux
- 1671 Clubs



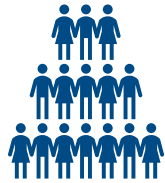
197 clubs > 300 licenciés  
119 clubs > 400 licenciés  
15 clubs > 1000 licenciés





# Le contexte : en Alsace

- Au 31 aout 2022 : 10 603 licenciés
- 2 emplois techniques à plein temps
- 2 comités départementaux et 2 emplois techniques à plein temps dans le 67
- 101 Clubs



8 clubs > 300 licenciés  
Dont 3 clubs > 400 licenciés



0 emploi Educateur Sportif en club



## Proposition aux Clubs

- Définir un seuil du nombre de licenciés pour employer:
  - 350-400 Licenciés → 8 structures en Alsace
  - Information sur le rôle du **salarié** et du **bénévole**
  - Informer sur les dispositifs d'aide à l'emploi



# UN EMPLOI POUR QUOI ?

## NIVEAU CLUB : RECRUTER / FIDÉLISER LES LICENCIÉS

- ⦿ Augmenter les heures d'ouverture du stand
- ⦿ Encadrer différents publics dans différentes pratiques
- ⦿ Gérer l'administratif (Licence, Loisirs, compétition)
- ⦿ Créer des évènements sportifs (portes ouvertes, compétitions,..)
- ⦿ Développer une offre de produits club (vêtements, accessoires,..)
- ⦿ Développer les partenariats (écoles, centre de loisirs, entreprise,..)
- ⦿ Garantir l'état des installations (plus les tireurs sont encadrés et moins les installations sont dégradées)



# Dispositifs d'aide

- Liés à la fédération :

Informier et accompagner les ligues/Clubs pour employer

- Liés à l'état: Projet Sportif Territorial : Pour préparer un emploi en 2023

Contactier la DRAJES Grand-Est ou le SDJES de votre département , 1 conseiller emploi est à disposition

- ANS Emploi :

1. Emploi Création
2. Aide ponctuelle à l'emploi



- Dispositif Plan France Relance :

1. Emploi « #1 jeune 1 solution »
2. Aide ponctuelle 1 jeune 1 solution





# GRAND EST

**Samuel ROUYER**  
Référent Emploi-Apprentissage-SESAME

DRAJES du Grand Est  
28 rue de Saurupt  
54000 NANCY  
Tél pro : 06-16-91-16-63  
[samuel.rouyer@region-academique-grand-est.fr](mailto:samuel.rouyer@region-academique-grand-est.fr)



**RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports





# PST



- Projet Sportif Territorial
  - Soutien territorial de l'ANS
  - A destination des structures sportives
- 
- → Objectif majeur : structurer par la professionnalisation





# ANS EMPLOI

## CREATION D'EMPLOIS: plafond de l'aide

- 12 000 euros / an / emploi pour un temps plein
- Sur 3 ans
- En CDI (minimum mi-temps)



# ANS EMPLOI

## AIDES PONCTUELLES :

- Emplois préexistants
- 12000 euros maximum par emploi pour un temps plein



# Dispositifs d'aide

- Liés aux moyens :

Cheque emploi associatif : CEA ( comme le CESU)

Groupement employeur: Profession sport Loisirs

DLA Dispositif d'accompagnement Local



# CEA

Le CEA permet d'accomplir les formalités suivantes :

- Déclaration préalable à l'embauche
- Inscription sur le registre unique du personnel
- Établissement d'un contrat de travail écrit, inscription des mentions obligatoires et transmission du contrat au salarié
- Déclaration auprès du service de santé au travail
- Affiliation au régime d'assurance chômage
- Déclaration et paiement des cotisations et contributions sociales
- Déclaration et versement des montants donnant lieu à la retenue à la source de l'impôt sur le revenu



# Groupement d'employeurs

## Que proposons-nous ?

Le Groupement d'Employeurs Profession Sport, Loisirs & Animation (GEPsLA), association à but non lucratif, a pour but de répondre aux besoins en personnel des associations et collectivités alsaciennes.

Le GEPsLA propose, dans le cadre d'une convention, de mettre à disposition de ses membres (associations et collectivités) un ou des salariés selon leurs besoins en compétences sur une durée définie.



## Comment cela fonctionne ?

Les heures et le coût horaire de chaque intervention sont déterminés selon les besoins des membres dans une convention ; ils deviennent alors solidairement responsables de l'intervenant mis à disposition. Parallèlement, un contrat de travail est établi entre le salarié et le GEPsLA qui se charge de toutes les démarches administratives.

Le GEPsLA a fait le choix d'appliquer la Convention Collective Nationale du Sport.

## Quels sont les avantages ?

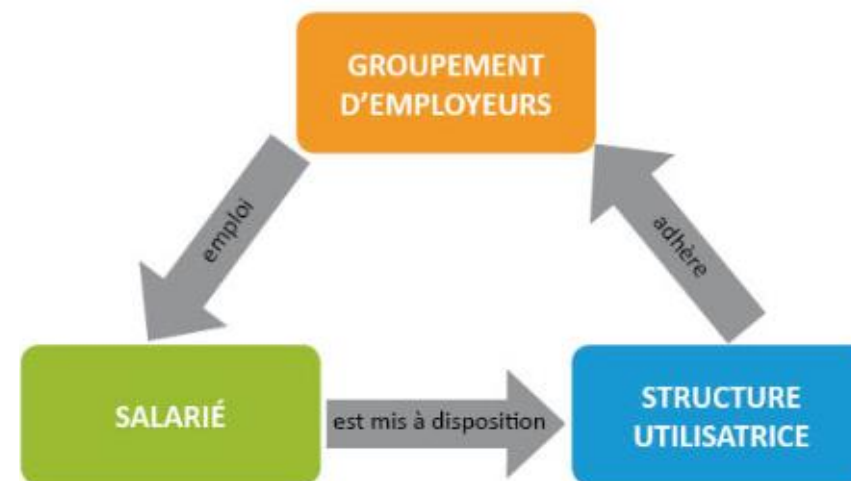
Pour nos salariés

- des lieux de travail et des expériences variées ;
- un contrat unique de travail ;
- la possibilité de travailler à temps choisi (temps partiel ou temps complet) ;
- un suivi du parcours professionnel ;
- le développement de son employabilité par la poly-compétence...



Pour nos structures adhérentes

- stabiliser les interventions en fidélisant les salariés ;
- bénéficier d'un recrutement efficace et d'un suivi professionnel ;
- faciliter la recherche de compétences professionnelles (recrutement, remplacement, etc.) ;
- mutualiser des compétences sur un même territoire et développer des partenariats entre les membres.
- se libérer des tâches administratives et de gestion...





# Groupement d'employeurs PSL Alsace

Le GEPSLA  $\neq$  Le PSL Alsace

Le PSL Facilité les démarches administratives l'association reste employeur et le GEPSLA est l'employeur.

## Nos missions

- Guider la professionnalisation des associations : aide au recrutement, solutions de suivi et gestion RH
- Soutenir et développer les activités des associations : structuration, organisation, autofinancement ;
- Accompagner la mutualisation des emplois et des compétences, la pérennisation des emplois aidés ;
- Accompagner les politiques publiques liées à l'emploi et au développement local (diagnostic, étude, préconisation, plan d'action)



## Nos services

PSL Alsace vous propose des services articulés autour de 3 Pôles :

- Emploi & ressources humaines
- Ressources et informations pour les bénévoles
- Cabinet d'études et de conseil

## Quelques chiffres

Notre rôle d'accompagnateur des associations nous a permis de développer un vaste réseau composé d'associations, de collectivités publiques en lien avec les services de l'Etat et de professionnels, notamment dans les domaines du sport, des loisirs et de l'animation.

Quelques chiffres clés :

- Plus de **30 ans d'expérience** au service de tous
- Une équipe de **8 permanents** à votre écoute en Alsace
- **Plus de 500 associations** renseignées en 2019 dans le cadre du CRIB
- Plus de **450 salariés** pour la mise à disposition



- Outil d'aide au calcul:
- <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1>
- <https://crdla-sport.franceolympique.com/art.php?id=34277>